

Matière : FONCTION  
PUBLIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Sous matière :  
PERSONNEL TITULAIRE  
ET STAGIAIRE

**OBJET :  
REACTUALISA-  
TION DU  
TABLEAU DES  
EFFECTIFS AU  
1ER AVRIL 2022**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 24 MARS  
2022

AFFICHAGE EN DATE  
DU : **24 MARS 2022**

PUBLICATION DE LA PRESENTE  
EN DATE  
DU : **28 AVR. 2022**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 31 mars 2022  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,  
Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène  
GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard  
GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe  
GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-  
MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD,  
Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth  
ESCAFRE, Régine SURRE, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT,  
Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-  
VERGNES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Préscillia GRANIER,  
Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :**

Michel RATABOUIL Donne procuration à Sabine CHABERT,  
Delphine SANTINI Donne procuration à Philippe GREFFIER,

**Absents excusés :** Karole CAFFIER, Gérard MONDRAGON,  
Martine LACOMBE

**Secrétaire :** Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> Avril 2022 afin de représenter la réalité de la répartition des postes notamment en terme de statut et de mouvements internes.

La présentation permet de :

- prévoir par poste, l'ensemble des grades d'accès possibles en cas de promotion, sans redondance budgétaire.
- afficher avec lisibilité les postes créés au budget.
- afficher avec lisibilité une meilleure traçabilité des postes pourvus, vacants, remplacés ponctuellement.

Ainsi, le tableau des effectifs sera modifié dans l'année, uniquement en cas de changement de statut, de suppression ou de création de poste.

Cette présentation correspond à la réalité des occupations des postes et du budget.

Monsieur le Maire précise les modifications apportées :

## TABLEAU DES EFFECTIFS au 1<sup>er</sup> Avril 2022 :

Le total des **effectifs au budget** est de **217 postes** soit, 1 de plus qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le total des **postes permanents** passe à **201 postes au lieu de 200**.

Il s'agit du poste de gestionnaire du Point d'Accès au Doit rattaché aux affaires générales ainsi que du secteur funéraire, extrait de l'état civil, afin de rééquilibrer les charges par direction à la suite du transfert de la police municipale au cabinet.

Par ailleurs, le directeur des Affaires générales est recruté par contrat selon l'article 3-3 alinéa 2° faute de possibilité de recrutement statutaire.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> avril 2022.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 31 mars 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **28 AVR. 2022**

Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le : **14 AVR. 2022**

Par publication le : **28 AVR. 2022**

Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 011-211100763-20220331-DB202252-DE

Bescher  
Levrault